Procès-Verbal du conseil d'école du mardi 26 février 2019

Présents :

Mairie : Mr PENHOUËT, maire de Saint-Lunaire et Mr BEAUFILS, conseiller municipal
Parents : A.LEMARIE, S.LE CORRE, V. MARZIN , Y.LAUNAY
Enseignants : M.RAYMOND, M.PETITBOIS, S.BENARD, C.BOULOT, S.POILVET, L.HERCOUËT

Excusés :
Mr DELEPINE (DDEN)
C.TECHER FIAT, V.MEAL, I.HUET, A.NORDEZ (parents)
V.GOUIS, J.TREYSSAT, D.AUBINEAU, F.CAMPERGUE (enseignants)

Avant le conseil, Mr HERCOUËT salue la mémoire de Mme RETUREAU, décédée récemment. Elle a, pendant plusieurs années, participé activement au conseil d'école de Saint-Lunaire. Une pensée pour sa fille Alexann et son mari Fred.
Mme BLU fait son entrée dans le conseil d'école, elle est en charge de la classe de CM1. Mr HERCOUËT remercie son remplaçant, Mr FALAISE, pour le travail effectué.

I Les effectifs

Ils sont croissants depuis quelques années.
Rentrée 2016 : 167
Rentrée 2018 : 207
Actuellement : 212 élèves

La direction d'académique accorde un poste supplémentaire d'enseignant sous condition d'effectifs suffisants. Les élèves seront comptés à la rentrée et l'ouverture ne sera prononcée que s'il y a autant d'élèves que cette année.
Actuellement nous sommes à 90 élèves en maternelle.

Commentaire de Mme MARZIN : *c'est scandaleux d'avoir 29 ou 30 élèves par classe en maternelle*

Question qui se pose : Comment va-t-on s'organiser physiquement ?

Réponse du maire

Vision à long terme : ce n'est pas une ville champignon qui oblige à envisager un déplacement de l'école sur un autre lieu.
Le dernier agrandissement de l'école a eu lieu vers 1985 ce qui correspond à la création du lotissement des fleurs.
Les constructions qui sont faites depuis deux ou trois ans font qu'on gagne environ 20 élèves par an.
Aujourd'hui, il ne devrait pas y avoir de constructions nouvelles avant 2025.
La situation devrait se régulariser.

Le groupe scolaire tel qu'il existe est bien dimensionné.

Vision à court terme : classe modulaire, classe mobile.

- 2 500 à 3000 euros pour l'installation (environ)
- 800 euros par mois

Condition de confort moindre
Il faut faire des réservations en eau, électricité, chauffage.
Problème : Puisque l'ouverture est conditionnelle, est-ce qu'on s'engage déjà dans une commande de structure modulaire?
La réservation doit se faire 3 mois avant, au mois de juin.
Le budget sera prévu. Un point sera fait entre la mairie et le directeur au mois de juin.
Emplacement possible : entre l'école maternelle et l'ALSH (accueil de loisirs). Le choix de l'emplacement doit faire l'objet d'une concertation avec les parents, les enseignants et la gendarmerie (pour les règles de sécurité).
La surface potentielle du local doit être confortable pour les élèves (55 m^2)
Un budget pour cette nouvelle classe sera prévu.

Il faudra aussi réfléchir à plus d'encadrement municipal :

- Des besoins sont prévus par la loi en ce qui concerne les ATSEM : une ouverture de classe dit une ATSEM en plus mais pas forcément à temps complet
- Des besoins aussi à la cantine : plus d'élèves, donc renforcement des effectifs.

Remarque plus générale du maire :
Saint-Lunaire accueille de nouveaux jeunes, une population nouvelle, pour ne pas se scléroser.
Il est difficile de savoir si les nouvelles constructions du Clos Loquen sont des résidences secondaires ou des résidences principales. La loi Pinel a disparu à Saint-Lunaire, donc il y a moins d'investissements locatifs.
En conséquence, il est difficile d'anticiper sur la population qui va s'installer à St Lunaire.

II. **Vivre ensemble**

Il est important de mettre l'accent sur le vivre ensemble : écouter, tenir compte des autres.

Une réflexion globale a été conduite avec les parents, la mairie et l'équipe enseignante.

2 réunions ont déjà eu lieu. Les objectifs étaient les suivants :

- avoir des actions à destination des élèves et des parents : intervention d'une spécialiste en médiation, en discussion : 23 avril à la salle Jean Rochefort : L'autorité positive ou constructive » à 20h30.
- développer les jeux coopératifs par l'intermédiaire de la ludothèque
- apporter des éléments aux intervenants adultes de nature à offrir de la sérénité à un groupe d'élèves. Jeudi 28 février, Mélody Levicq, professeure de yoga proposera une aide à la gestion du groupe. Quelques enseignants ainsi que Roland Cloitre et Samuel Martineau participeront.

- toucher les élèves les plus difficiles. Laetitia HAMON a proposé un groupe théâtre sur le vivre ensemble pendant les TAP et Monsieur HERCOUËT a aidé aussi un groupe d'élèves de la classe de Monsieur de POILVET:

Mme LEMARIE souligne le travail engagé par l'école dans ce domaine et propose que les parents soient informés des actions conduites.
Il y a un rapport de confiance qui s'est établi entre les élèves, les équipes éducatives, le personnel des cantines, les animateurs et les parents.

Fiche d'incivilité : elle consiste à écrire ce qui s'est passé, à trouver une solution pour réparer ce que l'enfant a fait et elle doit être signée par les parents.

Monsieur MARTINEAU avec Monsieur HERCOUËT avaient prévu de rencontrer les parents des enfants qui posent des problèmes mais ils n'ont pas eu à le faire.

Cette année, il y a des liens qui sont établis avec les personnels de surveillance.

Il y a moins d'incivilités surtout chez les moyens depuis début janvier.

Le principe des récréations séparées permet de dégager plus d'espace pour jouer dans la cour et les enfants apprécient.

Mr le Maire :
Grand débat à Saint-Lunaire: le thème de l'éducation a été largement abordé et notamment pour critiquer le système éducatif. Certains parents sont prêts à payer plus d'impôts pour l'éducation de nos enfants.
Aujourd'hui on est dans une promiscuité (24 logements à 10 hectares).
On a tous un rôle dans le vivre ensemble.
La mairie est prête à participer à des ateliers du vivre ensemble, c'est la mission la plus importante de l'école.

III Vélo à l'école

Association Dinard émeraude à vélo

Son objectif est de promouvoir le vélo sur les communes de la côte d'émeraude et plus précisément le vélo comme moyen de déplacement. Saint Lunaire a le mérite de développer des pistes cyclables. Il faudrait réfléchir à cette idée de vélobus. Aujourd'hui, il n'existe plus.

Semaine du 13 au 17 mai : semaine du vélo.

Intérêt du vélo bus pourrait :

- Améliorer les problèmes de stationnement
- s'inscrire dans le vivre ensemble
- développer les déplacements doux et écologiques
- éduquer au sport et à l'autonomie

Les parents d'élèves sont favorables.
L'idée est proposée d'offrir à chaque élève un gilet. Monsieur Launay est motivé pour mener la réflexion d'un vélobus.
A Pleurtuit, l'idée venait des élèves du conseil municipal des jeunes.

Les pistes cyclables à Saint-Lunaire : plus de la moitié des élèves auront une piste cyclable sécurisée et éclairée à proximité de leur domicile.

IV Sensibilisation à l'allemand

Elèves motivés et impatients
Premier projet :

- Correspondance avec des élèves à la frontière franco-allemande (Karlsruhe)
- L'objectif est de répondre au premier courrier reçu.
- 1 séance d'anglais par semaine + 1 séance d'allemand par semaine

V Point sur les projets

Spectacle en maternelle

Spectacle de magie : la maison de mamie Yvette

- Travail sur le vocabulaire
- Les enfants ont apprécié

Sortie sur l'Estran : le Frémur

Le carnaval : 5 février 2019

Presque tous les élèves sont venus costumés.

La piscine de Dinard est en travaux : on ne sait pas si les classes de CP-CE1 pourront y aller.

- Piscine de Dinard est déficitaire de 600 000 euros.
- Interrogation sur la place de la piscine
- Est-il utile de faire un bassin de 50 mètres ?

VI Les rythmes scolaires

Certains parents pensent qu'il n'y aura plus de TAP l'an prochain.
La Mairie suit les parents et les enseignants dans leur décision. Elle est prête à financer pendant 2 ans encore.
Il ne faut pas qu'on soit tous les ans à se poser la question. L'année dernière, on est repartis pour 3 ans.

Le maire accepte que le débat soit rouvert. Cela ne pose aucun problème pour la mairie d'arrêter les TAP.
Les petits et les tout-petits n'ont pas du TAP. Les ATSEM accueillent les enfants au retour de leur sieste, le principal est de respecter leur rythme.

Tous les après-midis, presque tous les petits et les tous petits sont présents.

Question du mercredi matin

Possibilité de ne pas emmener les plus jeunes le mercredi matin. Certains moyens ne viennent pas le mercredi matin (3-4).
Le conseil d'école est favorable à la poursuite de la semaine à 4,5 jours sauf si les parents élus, en concertation avec les absents, souhaitaient reposer la question du rythme.

VII Les travaux et les achats

Question de sécurité : réfléchir à organiser la sortie par des escaliers qui sont étroits :
Proposition : organiser une sortie avec une pente douce qui irait jusqu'au panneau d'affichage.
Il y a des normes à respecter : ce n'est pas impossible, à voir avec Etienne Renaud.
Proposition autre : faire un deuxième escalier : l'un pour descendre et l'autre pour monter/

Maire : propose de faire un croquis et il propose de visualiser ce que l'aménagement peut donner. Rendez-vous sera donné au prochain conseil d'école à 17h45 pour visualiser l'ensemble.

<u>Informatique</u>

La nouvelle classe de CM1 a condamné la salle informatique.
Chaque classe élémentaire est équipée de 2 clients légers (le relais du serveur) et 1 portable
La connexion dans les classes de Mme GOUIS et de Mr POILVET n'est pas opérationnelle, l'entreprise chargée de l'installation n'est pas disponible.
Par ailleurs, dans les classes de CM2, CE1 et CP, les ordinateurs portables ont plus de 8 ans. Les clients légers ont 10 ans. Les ports USB ne fonctionnent pas, pas de port HDMI sur les portables pour connecter au vidéoprojecteur.

Souhait des enseignants :

- Installation internet dans les classes de Mme GOUIS et de Mr POILVET
- Renouvellement des ordinateurs portables.
- Vidéo projecteur : chez Monsieur Poilvet + classe GS maternelle
- une tablette par classe maternelle

Réponse de la mairie : plutôt favorable. Il faut que le directeur prenne contact avec Mme LEPETIT, DGS à la Mairie.

Secrétaire de séance, S BENARD Le directeur de l'école, L. HERCOUËT